

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01148

Numéro SIREN : 380 867 978

Nom ou dénomination : CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2024 sous le numéro de dépôt 25285

CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER
Société Anonyme au capital social de 166 119 600 euros
Siège Social : 12, place des Etats-Unis
92545 Montrouge Cedex
380 867 978 RCS Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 15 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
le 15 Février, à 13 heures 30

Le Conseil d'Administration de la société CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER s'est réuni dans les locaux situés à la FEDERATION NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE (FNCA) 48, rue de La Boétie, 75008 Paris et en visio-conférence, sur convocation du Président conformément aux dispositions statutaires.

.../...

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

11. Autres Points

Démission du Directeur Général :

Le Président prend la parole et annonce au Conseil le souhait de M. Marc OPPENHEIM de démissionner de son mandat social pour aller vers d'autres évolutions professionnelles.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette démission et de sa prise d'effet au 8 avril 2024.

Le Président tient tout particulièrement à le remercier ainsi que ses équipes pour son engagement dans l'entreprise depuis 2017.

Monsieur Marc OPPENHEIM remercie le Conseil d'administration pour son soutien sur l'ensemble des actions qu'il a souhaité entreprendre durant toutes ces années et qui ont profondément transformé l'entreprise, qu'il est fier de transmettre à son successeur.

Mode d'organisation de la Direction Générale

En conséquence de l'annonce qui précède le Président déclare qu'il conviendrait de nommer un nouveau directeur général. Il expose les modifications et la nature des nouvelles fonctions du Directeur général.

Le Président indique au Conseil que, conformément aux dispositions législatives intervenues dans le cadre de la loi n° 2001-420 relative aux nouvelles régulations économiques et à l'article 14 des statuts, le Conseil doit opter pour l'un des deux modes d'exercice de la Direction Générale prévus par la loi,

soit le cumul de fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, soit la dissociation de ces fonctions.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Nomination d'un nouveau Directeur Général

En conséquence de la décision qui précède, et conformément à l'article 19 des statuts, Monsieur Jérôme GRIVET prend la parole pour formuler la proposition de Crédit Agricole S.A., de nommer, avec effet à compter du 8 avril 2024, Madame Valérie WANQUET, en qualité de Directrice Générale de Crédit Agricole Immobilier, non administrateur, en remplacement de Monsieur Marc OPPENHEIM.

Madame Valérie WANQUET a déclaré par avance d'une part accepter ses fonctions de Directrice Générale, et d'autre part n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

Elle s'est engagée à se conformer aux dispositions du Règlement Intérieur du Conseil en vigueur et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper.

En sa qualité de Directrice Générale, Madame Valérie WANQUET est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires et au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social. Elle représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration nomme, avec effet à compter du 8 avril 2024, Madame Valérie WANQUET, née le 19 février 1966 à Saint-Denis, demeurant 57 rue de Fontenay, 92140 Clamart, en qualité de Directrice Générale, pour la durée restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

*

*

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait procès-verbal certifié conforme par la Directrice Générale.



La Directrice Générale
Valérie WANQUET